

AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ



Le numérique peut être un facteur d'économies à long terme pour les municipalités, y compris en matière d'infrastructures. Il offre également de nouveaux moyens d'évaluation des politiques publiques : il fournit des outils permettant de mesurer et d'analyser, sur le plan qualitatif comme quantitatif, les finances engagées tout autant que l'utilisation des services ou des infrastructures par les usagers de la ville. Pour cela, trois conditions doivent être remplies : assurer une formation des agents au numérique, piloter le numérique de façon transversale, et consacrer les investissements nécessaires à la transformation numérique.

Financer la transformation numérique



Facteur d'économies à long terme, le numérique doit être entendu comme un investissement par les collectivités. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur les dispositifs nationaux d'accompagnement à l'innovation, tels le Programme d'investissements d'avenir. Au niveau local, le passage au cloud est un levier de réduction des coûts de maintenance et d'amélioration de la sécurité des infrastructures informatiques.

Le numérique peut être un **facteur d'économies** à long terme pour les collectivités : leur engagement financier devrait donc être entendu comme un **investissement**. Cela permettrait aux collectivités de bénéficier d'une **meilleure visibilité budgétaire**, nécessaire au développement de projets à mener sur plusieurs années, alors même que leur principal défi est aujourd'hui de **parvenir à financer leurs projets** de transformation numérique.

Des **dispositifs d'accompagnement** au niveau national, comme le PIA, peuvent être des **leviers** pour faciliter cet investissement dans la transformation numérique. Les marchés publics innovants sont également des outils utiles pour les projets en-deçà d'un seuil budgétaire défini.

Par ailleurs, le marché des équipements numériques a évolué : tout comme dans les secteurs de l'électricité ou de l'eau, il ne s'agit plus d'investir dans l'appropriation d'un logiciel mais dans **son utilisation et sa consommation**. Ce changement de modèle permet **la réduction des coûts de maintenance des infrastructures informatiques**, la **réduction de la consommation énergétique**, la **mise à jour automatique des services** pour garantir leur **sécurité**, la **simplicité** et la **maniabilité** d'une plate-forme prête à l'emploi pour le déploiement des applications, la mise à disposition d'une **solution de sauvegarde simple et accessible à tous**, etc.

LE CONSEIL POUR SE LANCER



S'informer sur les différents dispositifs existant au niveau national et les conditions pour en bénéficier.

POUR ALLER PLUS LOIN



Mettre en place une gouvernance qui permette au directeur de la transformation numérique de **piloter** l'arrivée du numérique dans les pratiques administratives des collectivités et dans les **services aux usagers**.



le saviez-vous ?

Le cloud consiste à mettre à disposition via les réseaux de communication, et à la demande, un ensemble de ressources et de services. Il a 3 composantes : le SaaS (software as a service), le PaaS (plateforme as a service) et IaaS (infrastructure as a service).

Le chiffre clé



59% DES COLLECTIVITÉS interrogées dans le baromètre 2018 Syntec Numérique/IDC citent le manque de financement comme frein à l'accélération de la transformation numérique des villes.